Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1902)

Heft: 2

Artikel: Convocation

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241022

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M^{11e} Willy propose de passer à l'ordre du jour. (Adopté.) La commission de soirée est composée de M^{11es} Vidonne et Rosset, de MM. Dubois, Berger, Favre Léon, Martin, Edmond et Mégard Charles.

Elle sera présidée par M. Mégard et devra s'entendre avec la

commission de l'Escalade. Séance levée à 4 heures.

Pour le bulletinier :

Charles Mégard.

CONVOCATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 26 juin 1902, à 2 h. précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR:

- 1º Communications du Comité.
- 2º Remarques sur l'enseignement de la conjugaison des verbes, par M. Louis Mercier.
- 3º Discussion de diverses propositions de revision des statuts.

(Prop. de MM. Charvoz, Rosier, Pesson, Favre, Léon. Voir *Bulletin* n° 6 de 1901.)

- 4º Propositions individuelles.
- N. B. La bibliothèque sera ouverte à 1 h. $\frac{1}{2}$.